

**Contrat Poulets et Pintades**  
**SEPTEMBRE à DECEMBRE 2018**  
 Entre **Anthony BEUNET (L'herbe tendre) Bros-d'Ail 37320 TRUYES**  
 et  
**les adhérents de l'AMAP La Ferme de L'Orge de VIRY-CHATILLON**

**ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR**

*L'élevage d'Anthony Beunet est installé à Truyes en Indre et Loire, les poulets et les pintades sont élevés sur une parcelle de 2ha implantée de fruitiers. Chaque bâtiment mobile de 45 m<sup>2</sup> en bois oscille entre deux parcours de 1600m<sup>2</sup>. La nourriture des volailles est 100% bio, l'aliment est préparé à la ferme à partir de céréales produites sur l'exploitation (4 ha pour le moment) et achetées chez des collègues en bio où sont implantés les ruchers d'Anthony.*

*L'élevage d'Anthony Beunet (L'herbe tendre) est certifié bio par le bureau veritas.*

*Les poulets sont abattus et préparés à l'abattoir coopératif de Saint Flovier. Ils sont livrés plumés et vidés, prêts pour la cuisson ou la congélation.*

- Je produis selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Je suis transparent sur mes méthodes de travail et sur mes prix;
- Je suis garant de la qualité sanitaire de mes produits jusqu'à leur remise en mains propres aux adhérents (chaîne du froid...);
- Ma ferme est ouverte aux adhérents pour une visite, un atelier pédagogique qui peut être organisé avec le coordinateur;
- Je préviens l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité : problème climatique grave, maladie, etc;
- En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérent(e)s et le producteur partenaire;
- Les poulets seront livrés selon le calendrier prévu au Feu de Camp à partir de 19 h à 20h (sauf indication contraire).

**ENGAGEMENTS DE L'ADHERENT**

- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et j'accepte d'assumer ces risques;
- Je paye à l'avance mes volailles par période (cf calendrier), une régularisation sera effectuée à chaque fin d'année;
- Je viens récupérer ma livraison à la date prévue, entre 19h00 et 20h00 au lieu habituel de distribution (Feu de Camp,);
- Je prends toutes les dispositions nécessaires pour respecter la chaîne du froid entre la livraison et la consommation des produits.

**COMMANDES ET PAIEMENT**

- Le paiement s'effectue au moment de la commande **par 4 chèques MAXIMUM à l'ordre d'Anthony BEUNET.**
- Prix du poulet : **10,00 € le kg** (Les poulets font entre 1,8 kg et 2,2 kg)
- Prix de la pintade : **12,00 € le kg** (les pintades font environ 1,5 kg).
- Afin de simplifier les comptes, le prix fixé à la commande sera de 19,00 € le poulet et la pintade.
- Au moment de la livraison, les poids et prix du poulet ou de la pintade pris par l'adhérent seront notés en face de son nom.
- A la fin de chaque période, une régularisation sera effectuée :
  - = (nombre de poulets pris X 19,00 €) - (poids total des poulets pris X 10,00 €) et/ou
  - = (nombre de pintades prises X 19,00 €) - (poids total des pintades prises X 12,00 €)
  - La différence sera réglée soit par le producteur soit par l'adhérent.

Je, soussigné(e) membre adhérent de l'association «AMAP La Ferme de l'Orge » à jour de ma cotisation

Nom : .....  
 Adresse : .....  
 Courriel : ..... Tel : .....

| Mois             | Nombre de poulets | Montant unitaire de l'avance | Total poulets | Nombre de pintades | Montant unitaire de l'avance | Total pintades  | Montant total (poulets + pintades) |
|------------------|-------------------|------------------------------|---------------|--------------------|------------------------------|-----------------|------------------------------------|
| 6 septembre 2018 |                   | 19,00 €                      | €             |                    |                              |                 | €                                  |
| 4 octobre 2018   |                   | 19,00 €                      | €             |                    |                              | Pas de Pintades | €                                  |
| 8 novembre 2018  |                   | 19,00 €                      | €             |                    |                              |                 | €                                  |
| 6 décembre 2018  |                   | 19,00 €                      | €             |                    | 19,00 €                      | €               | €                                  |
|                  |                   |                              |               |                    |                              | <b>TOTAL</b>    | €                                  |

Fait à ..... le ..... Signature de l'adhérent Signature du producteur